



NOUVEAU PROJET

LORIENT, LE NAVIRE
DE LA RUPTURE
TECHNOLOGIQUE

2016-2019

CONÇU ET SOUTENU PAR





SOMMAIRE

01

Contexte général / PAGE 4

02

Objectif / PAGE 5

03

L'APAK, un armement dynamique / PAGE 6

04

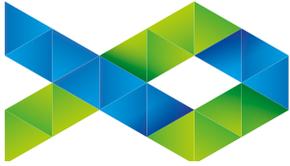
Qui est France Pêche Durable & Responsable ? / PAGE 8

05

Pourquoi FPD&R ? / PAGE 9

06

La préparation du projet / PAGE 10

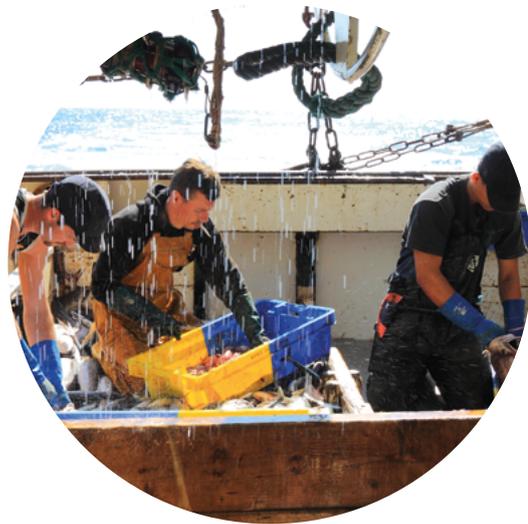


CONTEXTE GÉNÉRAL

La pêche française vient de traverser une période difficile faisant craindre le pire pour sa pérennité. Les causes en étaient l'augmentation importante du prix du carburant, la baisse drastique des quotas de pêche, des cours du poisson, et des restrictions des espaces de production (aires marines protégées, zones Natura 2000, projets de parcs éoliens).

Le secteur a dû se restructurer douloureusement, avec des plans successifs de sorties de flotte pour les navires les plus en difficulté, afin de mieux gérer la ressource disponible et optimiser la production. Certains ports ont vu leur flottille diminuer de 30 à 50% ...

énergivores et polluantes, offrant des conditions de travail peu alléchantes pour les jeunes générations qui quittent le métier.



Aujourd'hui, les cours du pétrole ayant fortement baissé et la ressource s'étant refait une santé, les entreprises de pêche ont retrouvé un équilibre financier qui leur permet d'entrevoir de nouveaux horizons pour le métier et d'envisager d'investir voire renouveler leurs navires.

En effet, l'âge moyen actuel des unités de la flotte française est supérieur à 25 ans, elles sont majoritairement équipées de propulsions

Toutes les études menées par le Parlement, le Ministère de l'Écologie, du Transport et de la Mer insistent sur la nécessité vitale d'engager d'urgence le renouvellement de la flotte de pêche chalutière française pour assurer sa pérennité.





OBJECTIF

Ce renouvellement doit impérativement se faire dans le cadre nouveau de la réglementation européenne, notamment sur la diminution, voire suppression des rejets de CO₂, de celui d'une bonne gestion de la ressource et du respect des fonds marins.

La baisse actuelle et conjoncturelle des cours du pétrole ne doit pas nous faire oublier qu'elle n'est très certainement que passagère et que nous construisons aujourd'hui **l'avenir de demain qui exige d'indispensables économies d'énergie.**

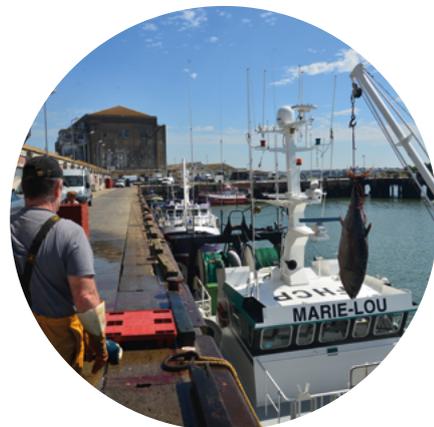


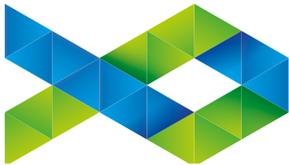
La prise en compte de toutes ces contraintes et objectifs sur un projet lorientais de construction d'un « navire de la rupture technologique » est lancée. Ce projet doit préparer et valider à la pêche de nouvelles technologies tant dans la construction que dans la motorisation et les équipements, pour entamer des programmes viables de modernisation de la flotte de pêche non seulement bretonne mais aussi française, voire européenne.



La commercialisation des produits halieutiques a elle aussi beaucoup évolué, la qualité des produits, les labels mis en place ici ou là, nécessitent également d'**adapter le futur navire à de nouveaux modes de traitement et de conservation du poisson à bord.**

Les conditions de travail, de vie à bord des marins pêcheurs doivent elles aussi être optimisées pour rendre le métier plus attractif et fidéliser les équipages.





L'APAK, UN ARMEMENT DYNAMIQUE



Eric Guygniec, co-gérant de l'APAK

Patron pêcheur pendant 30 ans, Président de la Coopérative Maritime de Lorient, co-gérant de l'APAK, 2ème Vice-Président du Comité Régional des Pêches de Bretagne, Administrateur du Crédit Maritime Atlantique, Administrateur de la Coopération Maritime Nationale, Président de la Conserverie Artisanale De Keroman, Censeur à l'OP Pêcheurs de Bretagne, Eric Guygniec est un homme investi dans le secteur de la pêche et déterminé à mettre en place de nouveaux concepts pour faire évoluer la filière.

Pour faire face à l'augmentation des frais et optimiser la gestion de leurs chalutiers, Eric Guygniec et Xavier Le Floch ont décidé de s'associer en septembre 2011 pour fonder l'Armement de la Pêche Artisanale de Keroman (APAK).

A ce jour, l'APAK compte 5 chalutiers artisanaux, de 17 à 21m, en propriété ou copropriété, et tous ont fait le choix de mutualiser leurs services à terre (partage d'un mécanicien pour les travaux de réparation et de maintenance, local de stockage commun) afin d'apporter une efficacité et une réactivité plus importante aux entreprises, leur permettant de rationaliser les coûts et améliorer leurs comptes d'exploitation.



L'avenir de l'armement passe également par la polyvalence. Les chalutiers s'adaptent à chaque saison pour que la variété des produits de la pêche corresponde pleinement aux cycles naturels des produits de la mer. Cette politique permet de pratiquer une pêche saisonnière, avec le souci permanent du respect de l'environnement et de la préservation de la ressource, tout en améliorant la qualité gustative des produits car les bateaux sont en mesure de garantir fraîcheur, qualité et traçabilité de leurs produits.

L'un des points forts de l'APAK réside véritablement en la valorisation de ses produits.

Eric Guygniec a créé fin 2014 la Conserverie Artisanale De Keroman avec pour but la transformation et la commercialisation de la production des bateaux de l'APAK.





Yohann Madiot, copropriétaire du « Dolmen »

Structure parfaitement adaptée aux exigences de l'évolution de la pêche moderne, l'APAK se donne aussi pour mission d'aider les jeunes patrons à s'installer via la copropriété, levier facilitant l'accès progressif à la propriété de nouveaux entrants.

Depuis sa création, 4 jeunes ont ainsi pu s'installer dont Yohann Madiot, copropriétaire avec Eric Guygniec, du chalutier « Le Dolmen ».

Sorti de l'école en 2005, ce jeune pêcheur a navigué sur plusieurs chalutiers de 18m, équipés au chalut de fond et pélagique. Après 7 années d'expérience en Vendée et Loire-Atlantique, dont 2 en tant que second, Yohann devient copropriétaire et patron du « Dolmen » fin 2012.

Jeune patron pêcheur entreprenant, Yohann souhaite s'engager dans la voie du renouvellement durable et désire participer activement à l'évolution du métier de pêcheur.

Remobiliser les jeunes pour que le métier perdure ne pourra venir que d'une baisse des coûts énergétiques pour une vision sur le long terme, mais aussi d'une réduction de la pénibilité du travail à bord.

Diminuer le poste carburant, améliorer le confort et la sécurité des équipages et mieux valoriser la pêche pour gagner plus, voilà l'intérêt des deux hommes, prêts à prendre la suite du projet « Fish2EcoEnergy », géré par France Pêche Durable & Responsable.

Eric et Yohann ont ainsi décidé de mettre en chantier dans les 3 ans à venir, pour remplacer « Le Dolmen », « le navire de la rupture technologique ». Pour cela ils ont chargé France Pêche Durable & Responsable d'être avec eux maître d'ouvrage de leur projet, de rassembler les compétences pour mener avec les techniciens, les équipementiers et l'Administration, la recherche et les études que nécessitent l'innovation.





QUI EST FRANCE PÊCHE DURABLE ET RESPONSABLE ?



France Pêche Durable & Responsable est une association nationale reconnue d'intérêt général, préfiguration d'une fondation, émanation légitime et représentative de la communauté professionnelle.

Elle regroupe en son sein les Comités Régionaux des Pêches Maritimes de Bretagne, de Haute et Basse Normandie, du Nord-Pas-de-Calais et même de Guyane, mais aussi la SEM du port de Lorient, des entreprises, comme Les Docks de Keroman, la Scapêche, la Coopérative Maritime des Pêcheurs et Ostréiculteurs de Lorient, La Coopérative Maritime Etaploise, l'Armement ACANOR, l'organisation des Patrons Pêcheurs de Gaspésie, Payote Conseils...

Elle a pour vocation d'accompagner le secteur dans son indispensable mutation vers une pêche soutenable, permettant un avenir aux flottes et métiers, artisanaux comme industriels, et le maintien du tissu économique halieutique dans les territoires littoraux.

La mission de France Pêche Durable & Responsable est ainsi de piloter des partenariats collaboratifs dédiés à la démonstration incitative de solutions urgentes et concrètes de rupture, susceptibles d'essaimer auprès des armateurs et des équipages des équipements techniques innovants et d'inciter à des pratiques renouvelées.

France Pêche Durable & Responsable peut recevoir des subventions publiques et du mécénat pour mener ses actions de recherche et d'aide à la profession.



Jacques Bigot, Président de FPD&R



POURQUOI FRANCE PÊCHE DURABLE ET RESPONSABLE ?



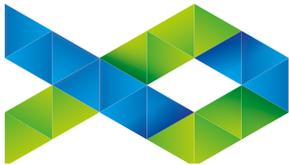
France Pêche Durable & Responsable vient de mener avec succès le programme « Fish2EcoEnergy », subventionné par le FEDER, Le Ministère de l'Écologie, du Transport et de la Mer, La Région Nord-Pas-de-Calais, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, la Communauté de Communes Terre et Mer d'Opale, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et d'entreprises mécènes, dont Vinci, la Compagnie du Vent, Veolia et GRDF.

Un programme de 3 ans avec un budget de 3,5 M€, qui se déclinait en 2 phases, avec pour objectif final la réduction de consommation de carburant de 35% et des rejets de CO₂.

La première phase consistait à équiper le bateau démonstrateur « La Frégate III » et à remplacer le moteur thermique par un moteur électrique alimenté par une génératrice hybride fonctionnant au gaz naturel (70%) et au gazole.

La seconde phase consistait à la mise au point de nouvelles technologies de pêche (la nasse à poissons) mais aussi à tester les nouveaux matériaux susceptibles d'apporter des économies sur la consommation d'énergie.

Ce programme a connu un succès total, avec les améliorations apportées le bateau navigue en exploitation normale, tous les objectifs fixés ont été atteints et les études abouties (tout est consultable sur le site www.fish2ecoenergy.eu).



LA PRÉPARATION DU PROJET

Au lendemain de la COP21, les enjeux environnementaux sont décisifs et il faut dorénavant tous agir pour limiter le réchauffement de la planète.

A travers le projet « Fish2EcoEnergy », France Pêche Durable & Responsable s'est déjà engagée dans cette voie et il convient aujourd'hui d'aller plus loin, fort des résultats et conclusions de l'expérience menée. C'est à partir de ces données que l'APAK et FPD&R ont bâti la stratégie d'initiative et de construction du « navire de la rupture technologique ».

La préparation du projet, étape essentielle et confiée à FPD&R, doit déterminer la viabilité des innovations du projet dans les trois domaines fixés, à savoir le secteur énergétique du navire, celui des conditions de travail et de la sécurité à bord, et enfin celui du traitement des captures et de leur valorisation.

12 à 18 mois seront nécessaires pour mener à bien cette mission et les étapes à suivre sont les suivantes :

Janvier 2016

Définition avec l'armateur et le patron pêcheur des caractéristiques du navire : longueur, largeur, jauge, les métiers pratiqués, les appareils de pêche utilisés, l'équipement général du navire et la puissance énergétique nécessaire.

Février-août 2016

Contacts avec les collectivités territoriales et entreprises privées afin d'obtenir les soutiens financiers pour effectuer la recherche.

Contacts avec les écoles d'ingénieurs, universités, équipementiers, bureaux d'études, entreprises, chantiers navals intéressés par le projet.

Mise en place d'un groupe élargi de professionnels, techniciens, scientifiques, Administration, Pôle Mer Bretagne, pour collationner toutes les innovations émergentes et susceptibles d'être adaptées réglementairement à la pêche.

Etablissement de partenariats, conventions de collaboration.

Visites de chantiers navals innovants, en France et à l'étranger.

Contact avec la DPMA concernant le permis de mise en exploitation du navire.

Réalisation du bilan énergétique d'un navire type pratiquant les métiers déterminés.

Conception et lancement d'un concours primé auprès des écoles d'ingénieurs et universités sur les innovations à bord (énergie propre, travail du poisson, qualité, confort, sécurité).

Lancement d'un concours d'architectes navals pour optimiser la carène, la sécurité, la propulsion, le traitement du poisson et le bien être de l'équipage.

Septembre-décembre 2016

Bilan des investigations menées :

- Réponse de la DPMA quant au PME
- Quid du concours écoles d'ingénieurs ?
- Quid du concours architectes navals ?
- Listing des innovations possibles
- Détermination des études à réaliser et des coûts pour chaque innovation

Janvier-juin 2017

Quelles innovations retenues ?

Le projet envisagé peut-il être poursuivi ?
Si oui, montage financier du projet.

Etablissement du plan de financement et recherche des cofinanceurs publics et privés :

- Union Européenne (FEDER – ADEME)
- Etat (DPMA)
- Région (CPER)
- Département
- Communes ou groupement de communes
- Entreprises, fondations privées, mécènes

Toutes ces études, ces recherches menées dans l'intérêt de tous et qui seront intégralement publiques, ne peuvent être financées par le promoteur qui confie la charge à l'association FPD&R, laquelle est habilitée à recevoir des subventions et des dons défiscalisables dans le cadre du mécénat. Un budget prévisionnel a été bâti en fonction de l'expérience précédente, et nous sollicitons toutes les collectivités territoriales, entreprises, organismes investis dans le soutien de la filière pêche pour nous apporter leur participation financière indispensable pour la concrétisation du projet.

Nous comptons sur vous



134 Avenue de Malakoff - 75116 Paris

www.fish2ecoenergy.eu

*L'innovation énergétique
pour l'avenir de la pêche*

CONÇU ET SOUTENU PAR



2 Allée des Chevreuils - 62630 Etaples
Tél : +33 (0)3 21 94 78 27
Port : +33 (0)6 08 46 64 10
france.pechedurableresponsable@orange.fr

www.francepechedurableresponsable.eu



13 Boulevard Louis Nail - 56100 Lorient
Port : +33 (0)6 08 17 40 00
eric.guygniec@wanadoo.fr

www.armement-apak.fr